

WORKING PAPER

Série Economie sociale

Individualisme et solidarité : quelles relations possibles aujourd'hui ?

Janvier 2010

par Dimitri Verdonck



www.pourlasolidarite.be

Le Think tank européen ***Pour la Solidarité*** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, ***Pour la Solidarité*** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.

Think tank européen ***Pour la Solidarité***

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pourolsolidarite.be

www.pourolsolidarite.be

LES CAHIERS DE LA SOLIDARITÉ

Collection dirigée par Denis Stokkink

Europe, énergie et économie sociale, Série Développement durable et ville, n°15, 2008

Décrochage scolaire, comprendre pour agir, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°14, 2007.

Séverine Karko, *Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives*, Série Développement durable territorial et politique de la ville, n°12, 2007.

Sophie Heine, *Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°11, 2007.

La diversité dans tous ses états, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°10, 2007.

Francesca Petrella et Julien Harquel, *Libéralisation des services et secteur associatif*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, *Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°8, 2006.

Éric Vidot, *La Reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°7, 2006.

Anne Plasman, *Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°6, 2006.

Sarah Van Doosselaere, *Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°5, 2004.

Anne Plasman, *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°4, 2004.

Entrepreneuriat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°3, 2004.

Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°2, 2004.

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, *La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°1, 2004.

Introduction

Petit à petit, dans nos sociétés occidentales, l'individualisme est devenu la norme et la solidarité l'exception. Il s'agit là d'un constat largement partagé et qui suscite nombre d'interrogations tant sur l'origine de cette évolution que sur ses conséquences dans notre vie de tous les jours et l'organisation de la vie en communauté. Cette réalité concerne au premier chef les mutuelles et assurances collectives, car à la montée de l'individualisme dans nos sociétés, correspond de facto la disparition progressive de valeurs qui sont aux fondements mêmes de son activité et de ses engagements : la générosité, la solidarité, la satisfaction de l'intérêt général ou encore l'objectif de cohésion sociale notamment.

Pour les mutuelles et les assurances collectives, il est donc essentiel de réfléchir très sérieusement à l'impact qu'exerce cette évolution sur leur identité, d'anticiper les changements futurs mais aussi sans doute de se remettre en question dans un contexte global différent de celui qui a vu naître et se développer les structures de protection sociale basées sur une gestion collective et solidaire du risque. Les termes de la relation entre l'individu et le collectif se modifient, reste à savoir comment se positionner par rapport à ces changements.

Plusieurs choix sont effectivement possibles et les mutuelles ou les assurances collectives pourraient par exemple décider de renoncer à leurs valeurs et de vendre leur âme à l'époque, en faisant tout simplement commerce des assurances pour engranger du profit, comme tant d'autres le font. Elles pourraient également décider de faire fi de cette réalité en défendant coûte que coûte leur système, au risque de finir par mourir de leur incapacité à affronter la réalité. Une autre voie consisterait enfin à voir dans cette nouvelle réalité une occasion à la fois de se remettre en question et d'agir sur cette réalité plutôt que d'en subir les effets destructeurs.

Notre choix va clairement en faveur de cette dernière hypothèse qui implique de tenter de relever les défis en commençant par réfléchir à ce qui se joue. Qu'est-ce au juste que cet individualisme ? D'où vient-il et comment en sommes-nous arrivés là ? Comment ensuite faire face et répondre adéquatement aux enjeux ? Les enjeux sont-ils les mêmes ? Les gens ont-ils encore besoin d'être protégés et si oui selon quelles modalités ? De nouveaux enjeux sont-ils apparus ou se profilent à l'horizon ? À quelles conditions est-il encore possible de faire le pari de la solidarité, de l'intérêt général et de la cohésion sociale ? Ce sont autant de questions que nous posons ici.

Le constat de l'individualisme

L'époque est à l'individualisme. Chacun ne pense qu'à soi et au cercle restreint de quelques personnes, famille ou amis, au-delà desquelles les gens, les autres, deviennent abstraits ou sans intérêt. Si le constat fait l'unanimité, il n'en va pas de même pour ce qui concerne les conséquences que l'on croit pouvoir tirer de cette réalité qui marque l'entre deux siècles. Est-ce la fin définitive des systèmes fondés sur la redistribution des richesses produites

dans une perspective de justice sociale ? Sommes-nous arrivés au stade le plus accompli du capitalisme et du libre échange ou bien ne vivons-nous qu'une étape vers la destruction définitive de toute forme de solidarité au profit de relations exclusivement basées sur la concurrence et la compétition ? N'est-ce pas au contraire la fin d'une époque qui a commencé avec les années Thatcher ? Les limites du capitalisme, sauvage ou non, auraient-elles été atteintes ? Incapable de se survivre à lui-même, le capitalisme est-il en train de mourir comme le prévoyait l'économiste Joseph Schumpeter dans sa théorie de la « destruction créatrice » ?

Pour les quarantennaires d'aujourd'hui et tous ceux qui les suivent, c'est un fait, la dernière grande expérience collective d'un combat politique émancipateur et réellement mobilisateur, ne se concrétise sous nos latitudes qu'à travers le souvenir de mai 68 que leur ont raconté leurs parents. Le mai 68 des ouvriers grévistes et de la lutte contre l'injustice sociale notamment. N'était-ce toutefois pas aussi l'expression de préoccupations et de revendications essentiellement individualistes ? C'est la thèse d'un Luc Ferry pour qui Mai 68 n'est qu'un tout petit épisode dans la très longue histoire de l'individualisme révolutionnaire et de la révolte des individus contre les valeurs et les institutions traditionnelles, si bien qu'il voit dans cet épisode, l'étape nécessaire de déconstruction des valeurs traditionnelles pour que le capitalisme puisse trouver à s'épanouir. Raison pour laquelle le candidat à la présidentielle Nicolas Sarkozy se serait trompé de combat en appelant à « liquider » Mai 68. Est-ce à dire que Mai 68 annonçait la fin de l'intérêt général dans un monde où seuls auraient droit de cité les intérêts particuliers ? Exit les citoyens et bienvenue aux consommateurs ?

Avec la crise que nous traversons, d'autres questions viennent s'ajouter aux précédentes, à commencer par celle qui consiste à se demander si ce n'est pas cet individualisme qui nous a plongés dans la crise. Une crise qui nous fera enfin sortir de cet individualisme destructeur qu'incarne si bien le FMI, l'OMC ou, plus proche de nous et de plus en plus la Commission européenne ? Pas si sûr à en croire Marcel Gauchet pour qui le premier effet paradoxal de la crise est précisément le *renforcement inattendu des pouvoirs en place*. Non seulement la crise ne s'est traduite nulle part ni par une déstabilisation des gouvernements en place ni par une radicalisation prononcée des opinions publiques mais plutôt par un confortement des gouvernements installés. Une hypothèse que semble clairement confirmer le dernier scrutin européen par exemple qui n'a fait que renforcer les tenants d'une droite de plus en plus dure.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Pour répondre à cette question il faut bien sûr revenir aux années Thatcher préparées par les think tank libéraux, penseurs de la révolution conservatrice qui a conduit aux libéralisations ou aux privatisations d'entreprises publiques que nous connaissons. Durant ces années, s'est installée la certitude collective que les entreprises privées étaient, par nature, forcément plus efficaces que les entreprises publiques. L'État - hormis dans l'exercice de ses fonctions régaliennes - n'a été positivement vécu ou présenté que dans la mesure où il se montrait capable de se mettre au service du libre échange. Toute autre forme d'État étant

immédiatement associée à l'Ennemi dont le communisme reste sans doute le pire représentant. Si ce n'est pas là qu'il est né, l'individualisme y a en tout cas prospéré. Aujourd'hui, même si l'Ennemi a disparu ou a pris d'autres formes – évaluerons-nous un jour le coût social ou sociétal d'une lutte contre le terrorisme qui a parfois bon dos ? – le culte voué à la prétendue efficacité n'est pas mort comme le souligne très bien Évelyne Pieiller dans un article récent intitulé *le couteau sans lame du social-libéralisme*. Au contraire de ce que son nom tente de faire croire, le discours ou l'idéologie libérale ou sociale-libérale ne libère pas mais asservit chaque jour un plus la population européenne. Pour le dire autrement, le véritable objectif des privatisations ne serait pas d'assurer une meilleure gestion des entreprises, mais bien une meilleure exploitation du monde du travail : en permettant au capital d'investir dans des sphères qui lui étaient jusque là fermées, il s'agit d'accroître son taux de profit.

Récemment, une enquête a conclu à la diminution du nombre de personnes qui accèdent à des études universitaires quand leurs parents ne sont pas eux-mêmes universitaires. Est-ce là l'efficacité recherchée ? Un ascenseur social en panne et l'Histoire qui recule au lieu de progresser ? Mais qu'est-ce au juste que le progrès ? De quelle efficacité parlons-nous ? L'évaluation de l'efficacité du service rendu nécessite de convoquer beaucoup plus de facteurs qu'il n'y paraît ou que ne le laissent supposer les termes habituels du discours libéral qui persiste à les ignorer. Le bien-être des administrés ou des travailleurs, le progrès social, la démocratie participative, l'égalité des chances, la formation continue ne sont-elles pas au fond autant de questions qui – a priori ou par définition – n'intéressent pas ou très peu l'État libéral et nos sociales-démocraties ? Les références bornées à l'instrument de mesure par excellence – partiel autant que partial – qu'est le PIB, semblent en attester. Raison pour laquelle d'ailleurs les changements sociétaux passeront également par des changements dans nos instruments de mesure et la promotion d'indicateurs alternatifs de richesse, comme le plaide Dominique Méda.

Droits et Solidarité

Face aux constats et aux questions soulevées par l'époque, certains affirment qu'il est urgent de se focaliser sur la solidarité pour la réinventer, lui trouver les moyens de s'exercer autrement dans la société d'aujourd'hui. Cela nécessite notamment de s'entendre sur le sens, le contenu que nous mettons dans un terme comme celui de solidarité. Et l'avènement de cette solidarité passera-t-elle par la lutte contre l'individualisme ? Devons-nous réfléchir en termes de droits individuels, de droits collectifs, de démocratie ? Comment tous ces termes – individualisme, solidarité, droits, démocratie – peuvent-ils coexister dans l'intérêt d'un progrès global partagé ? Et finalement, l'individualisme est-il réellement le mal de notre époque ? Certains comme l'historien Pierre Rosanvallon en doutent ou du moins contestent la thèse que le repli individualiste dévitaliserait la démocratie. Selon lui, les pratiques de la contre-démocratie auraient pris le pas sur celles de la démocratie d'adhésion au risque de la mettre en péril. Une situation où le courage politique serait de ne pas flatter les passions contre-démocratiques et de travailler à un nouvel équilibre entre ses deux composantes. Travailler à la recherche de cet équilibre, contribuer à l'avènement d'une démocratie

d'adhésion, n'est-ce pas là le fondement même des initiatives de démocratie participative qui fleurissent un peu partout en Europe ?

D'autres grilles de lecture de l'époque et de ses enjeux s'offrent au travers des questions liées aux droits individuels et aux droits collectifs. Lesquels privilégier ou plutôt comment les combiner pour rencontrer l'intérêt général ? L'intérêt général n'est-il jamais aussi bien rencontré que lorsqu'il fait la somme des intérêts particuliers ou bien au contraire est-il ou devrait-il être tout autre chose ? La conception des libertés et des droits fondamentaux a changé selon les époques. De manière schématique, on peut dire que, dans un premier temps, ce sont les droits individuels qui ont été favorisés et qu'ils peuvent se lire comme les instruments visant à garantir les libertés personnelles. Ce n'est qu'ensuite que le droit s'est mis à réfléchir en termes de droits collectifs, lesquels sont plutôt comme des créances dont relèvent par exemple les droits économiques, sociaux et culturels, comme le droit à la sécurité sociale, le droit à l'alimentation ou le droit logement par exemple. Au contraire des droits individuels, les droits collectifs exigent une action positive de la part de l'État.

La façon dont l'État se situe par rapport aux droits collectifs, la façon dont il assume sa responsabilité de promoteur et de garant du respect des droits collectifs, en dit long sur ses motivations et ses objectifs profonds. A contrario, c'est en lui assignant le respect d'objectifs éthiques et de solidarité forts, qu'il garantira avec force les droits collectifs dont il est débiteur envers la collectivité. À ce propos, s'il peut s'avérer pertinent ou même nécessaire en matière d'emploi, un concept comme l'activation est-il pertinent et suffisant pour répondre aux enjeux de la solidarité ou du respect des droits individuels et des droits collectifs ? Mon inclusion dans la société doit-elle dépendre de ma capacité à m'intégrer et adopter un comportement inclusif ou pro-inclusif ? Au contraire, l'inclusion sociale ne relève-t-elle pas d'un droit collectif qui doit être respecté a priori ou plutôt de jure ? La naissance des premières assurances est concomitante d'une certaine façon de concevoir la vie en commun et le concept de solidarité. À ses débuts, l'assurance était une manière de faire de la bataille pour le progrès un combat collectif. Une idée qui se trouve aussi à la base de la sécurité sociale. Certains, comme Yann Algan et Pierre Cahuc, en viennent toutefois à soutenir que, loin de produire plus de solidarité et de confiance, la sécurité sociale débouche sur une société de défiance. En d'autres mots, *la sécurité sociale désolidarise. Elle engendre une sorte d'individualisme méfiant et jaloux.*

Quoi qu'il en soit, la dialectique engagée entre les droits individuels et collectifs continue de s'écrire chaque jour. Et dans les luttes actuelles liées à la mondialisation et la financiarisation de l'économie, on assiste clairement à une confrontation entre les tenants d'un libre échange donnant clairement la préférence aux droits individuels, aux « libertés » économiques, et les tenants du respect des droits individuels au premier rang desquels les droits sociaux bafoués notamment dans le cas des délocalisations qui marquent régulièrement notre actualité socio-économique. Une actualité qui fait dire à certains que si au sortir de la deuxième guerre mondiale nous avons connu une période de développement des droits sociaux, cela fait maintenant deux ou trois décennies que les politiques nationales visent une véritable déconstruction sociale. Une déconstruction qui affecte un nombre grandissant de personnes et, dans le même temps, qui vient affaiblir la cohésion sociale, cet

état de bon fonctionnement de la société où s'exprime la solidarité entre individus et la conscience collective, pour reprendre la définition proposée par Émile Durkheim il y a plus d'un siècle. Cette cohésion sociale qui la porte aujourd'hui ?

Sécurité sociale

Depuis plusieurs années, on assiste à un transfert en règle des richesses du travail vers le capital, souligne Louis Wéber. Un chiffre souvent cité et valable à peu près pour tous les pays européens établit que depuis les années Thatcher dont nous parlions, la part des salaires dans le PIB a baissé de 10 points. *C'est autant d'argent qui passe de la poche des salariés, pour le dire simplement, dans celle des actionnaires, tout montrant que la part de l'investissement est restée à peu près la même. Il s'agit donc d'un transfert brut, qui explique le sentiment très général d'une perte du pouvoir d'achat des salaires. Et plus généralement, insiste Louis Wéber, ce sont les systèmes sociaux de redistribution, qu'il s'agisse de la Sécurité Sociale, des allocations de chômage ou d'autres dispositifs, qui sont affaiblis, parfois même démantelés.* En attendant les comptes de la sécurité sociale continuent de s'aggraver. Mais comment les besoins de protection évolueront-ils ? Les réponses viendront-elles des pays du nord où apparaissent de nouveaux systèmes essentiellement basés sur la notion d'*activation* ? Qu'il s'agisse de retraite ou d'assurance-maladie, les risques sociaux ont beaucoup changé et les difficultés de financement nécessaire pour s'en protéger sont bien réelles. A fortiori quand l'État ne permet plus à la fiscalité de jouer son rôle de redistribution de la richesse en prenant des mesures du type « bouclier fiscal », comme le démontre à souhait Thomas Picketti. Il faut toutefois faire remarquer que même si le constat des limites des différents systèmes de protection soulève la question de leur nécessaire réforme, l'État et ses systèmes de régulation collective demeurent aujourd'hui les meilleurs garants de la cohésion sociale. Si l'État-providence doit certes s'adapter au contexte actuel, ne reste-t-il pas à ce jour le fondement le plus solide du modèle social européen ?

Économie libérale – économie publique – économie sociale

De manière explicite ou non, nous avons beaucoup évoqué jusqu'ici l'économie libérale et l'économie publique. L'économie libérale en tant qu'application dans le champ de l'économie des principes du libéralisme ou du libre échange, et l'économie publique en tant qu'application d'une politique publique menée dans un but de développement économique mais aussi de bien-être de la population dans une perspective de lutte contre les inégalités et de redistribution des richesses. Nous avons encore très peu ou pas du tout évoqué l'économie sociale. Cette économie qui s'assigne l'objectif de *réconcilier l'économie et la société*. N'est-ce pas finalement le mouvement associatif, mutualiste ou coopératif qu'il faut interroger et qui est en mesure de proposer les réponses les plus pertinentes aux enjeux actuels de notre société et de sa cohésion ? En tous cas, la mise en œuvre concrète de l'économie sociale et solidaire par des milliers d'entreprises met en lumière le formidable intérêt qu'elle ne cesse de susciter au point qu'il y a moins d'un an, le Parlement européen a adopté, par 580 voix pour (27 contre et 44 abstentions), une résolution mettant en évidence le rôle important de l'économie sociale face à la crise. Et de plus en plus, on constate que les

fonctions non ou mal assumées par un État providence affaibli et dont on ne cesse de prévoir la fin, sont petit à petit assumées par l'économie sociale : lutte contre les discriminations, intégration des personnes immigrées ou d'origine immigrée, revitalisation des quartiers, création d'emplois etc. etc. etc. Pourtant, nous avons dit l'idée reçue qui consacre le « marché » comme une donnée naturelle et fait de toute « révolution » destinée à inventer une autre économie une erreur, tant sur le plan des libertés que sur celui de l'efficacité. Pas si grave, si l'on prend bien conscience que l'économie sociale n'a jamais été l'ennemie du marché.

Conclusion

Nous avons esquissé ici seulement quelques unes des questions posées par l'époque à notre système de protection sociale et, plus largement à notre système d'organisation de la vie en commun. Au sens où elle a été définie par Émile Durkheim, il apparaît que la cohésion sociale est un enjeu fondamental de tout ce qui précède. C'est donc sur cette notion que nous proposerons aux lecteurs de poursuivre leur réflexion. Conscients d'avoir ici posé plus de questions qu'apporté de réponses, nous rappelons que c'est avant tout de la pertinence des questions que dépend celle des réponses à y apporter.